

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE MASKINONGÉ  
MUNICIPALITÉ  
DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Élie-de-Caxton, tenue le 15 janvier 2018 à 20h00 au Centre Communautaire situé a u 50, Chemin des Loisirs, Saint-Élie-de-Caxton.

**PRÉSENTS :**

M. Robert Gauthier, maire  
Mme Christina Béland, conseillère  
Mme Charline Plante, conseillère  
Mme Francine Buisson, conseillère  
M. François Beaudry, conseiller  
M. Jacques Defoy, conseiller

**ABSENTS :**

Mme Lucie Hamelin, conseillère

**ÉGALEMENT PRÉSENTE :**

Mme Manon Shallow, Directrice générale et Secrétaire-trésorière

À 20h00, le Maire, Monsieur Robert Gauthier préside et, après avoir constaté le quorum, déclare la séance ordinaire ouverte en souhaitant la bienvenue aux citoyens présents.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR:**

**3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX :**

- 3.1 Procès-verbal séance ordinaire du 4 décembre 2017 et séance extraordinaire du 18 décembre 2017

**4. CORRESPONDANCE :**

- 4.1 Ministère de la Sécurité publique / facturation services Sûreté du Québec 2018
- 4.2 Pierre Deshaies / dépôt des statistiques du site web décembre 2017 et comparatif annuel

**5. RAPPORT DES COMITÉS :**

**6. PRÉSENTATION DES COMPTES :**

**7. RÉOLUTIONS – ADMINISTRATION :**

- 7.1 Renouvellement d'adhésions, de cotisations et de contrats pour l'année 2018
- 7.2 Vente pour défaut de paiement de taxes – approbation de la liste des immeubles pour non-paiement de taxes et transmission de la liste à la MRC de Maskinongé
- 7.3 Représentants pour la vente pour défaut de paiement de taxes
- 7.4 Résolution autorisant le perfectionnement Les impacts de l'adoption du projet de loi 122 sur le travail du directeur général et secrétaire-trésorier
- 7.5 Société d'aide au développement des collectivités, Centre de la Mauricie – contribution annuelle
- 7.6 Concours maisons illuminées 2017

## **8. RÉSOLUTION LOISIRS/CULTURE/TOURISME :**

- 8.1 Floriculture H.G. Gauthier inc. – soumission pour l’entretien horticole du sentier botanique saison 2018
- 8.2 Résolution autorisant le dépôt d’un projet dans le cadre du Fonds d’appui au rayonnement des régions (FARR) / demande d’aide financière commune avec Réseau BIBLIO du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie
- 8.3 Résolution autorisant le dépôt d’un projet dans le cadre du Fonds d’appui au rayonnement des régions (FARR) / Projet Parc / lot 3 983 448
- 8.4 Résolution autorisant le dépôt d’un projet dans le cadre du volet *Nature et Aventure* du Programme de soutien aux stratégies de développement touristique (PSSDT) du ministère du Tourisme
- 8.5 Résolution mandat – Responsabilités des activités du 5 à 7 de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton
- 8.6 Résolution – Exposition au Garage de la culture saison 2018
- 8.7 Résolution autorisant le dépôt d’un projet dans le cadre du Fonds de développement des territoires (FDT)

## **9. RÉSOLUTIONS – TRAVAUX PUBLICS / SERVICE INCENDIE**

- 9.1 Résolution autorisant un achat d’équipement pour le service incendie
- 9.2 Résolution pour le dépôt d’une programmation dans le cadre du programme de la Taxe sur l’essence et de la contribution du Québec (TECQ 2014-2018)

## **10. RÉSOLUTIONS : URBANISME :**

- 10.1 Nomination et renouvellement de mandats - membres du Comité Consultatif d’Urbanisme
- 10.2 Demande de dérogation mineure 2018-01 – 4270 Route des Lacs
- 10.3 Demande de servitude – Route des Lacs lot 3 983 677
- 10.4 Résolution Milieux humides – Financement des nouvelles responsabilités
- 10.5 Résolution Déclaration commune – Forum des communautés forestières
- 10.6 Résolution relative au mandat pour la recherche en eau – projet Aqueduc Domaine Ouellet

## **11. DIVERS/AFFAIRES NOUVELLES:**

## **12. PÉRIODE DE QUESTIONS :**

## **16. LEVÉE DE L’ASSEMBLÉE.**

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Mot de bienvenue du Maire.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**RÉSOLUTION 2018-01-05**

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyé par madame Charline Plante  
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

**QUE** le Conseil municipal de Saint-Élie-de-Caxton adopte l'ordre du jour en y ajoutant les items suivants :

7.7 Offre de service express / Bélanger Sauvé, s.e.n.c.r.l.

12.1 Période de suggestions

Adoptée

**3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX :**

**3.1 PROCÈS-VERBAL SÉANCE ORDINAIRE DU 4 DÉCEMBRE 2017 ET SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 DÉCEMBRE 2017**

**RÉSOLUTION 2018-01-06**

Sur proposition de monsieur Jacques Defoy appuyé par monsieur François Beaudry  
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

**QUE** les projets des procès-verbaux de la séance ordinaire du 4 décembre 2017 et du 18 décembre 2017 dont une copie conforme a été signifiée à tous les membres du Conseil, dans les délais prévus par la Loi, soient adoptés tels que soumis.

Adoptée

**4. CORRESPONDANCE :**

4.1 Ministère de la Sécurité publique / facturation services Sûreté du Québec 2018

4.2 Pierre Deshaies / dépôt des statistiques du site web décembre 2017 et comparatif annuel

La correspondance est déposée aux archives de la Municipalité pour consultation publique.

**5. RAPPORT DES COMITÉS :**

**Christina Béland, conseillère**

- Elle mentionne que le 21 décembre a eu lieu l'ouverture de la patinoire. Un anneau de glace est également disponible ce qui permet du patinage libre ainsi que le hockey en même temps.
- Elle mentionne que le 13 février prochain et ce, pour une 20<sup>ième</sup> année, les Cataractes viendront nous visiter, l'activité aura lieu à l'école Villa-de-la-Jeunesse de 10h00 à 11h00 tout le monde est invité.

- Elle mentionne que le 17 février à 16h00 aura lieu le match des Cataractes pour la population de Saint-Élie-de-Caxton. Les billets sont gratuits, mais en quantité limitée. Pour en obtenir, communiquer avec monsieur Yvon Garand.

**Robert Gauthier, maire pour Lucie Hamelin, conseillère**

- Puisque madame Hamelin est absente et responsable du dossier des premiers répondants, il mentionne qu'il a eu une conversation avec la mairesse de Saint-Mathieu-du-Parc concernant le service des premiers répondants. Le but est de faire une entente ou prévoir un arrangement avec Saint-Mathieu pour que les premiers répondants lorsqu'ils partent d'ici et s'en vont au Lac Souris pour une urgence puissent avoir un endroit pour récupérer et déposer le matériel. J'ai également invité celle-ci à prendre des renseignements auprès du CIUSSS pour l'implantation d'un service de premiers répondants à Saint-Mathieu. Entre temps, elle est prête à nous accommoder, elle communiquera avec madame Hamelin pour les arrangements.

**Charline Plante, conseillère**

- Elle mentionne que l'horaire de la bibliothèque a changé depuis l'ouverture en janvier, elle est ouverte tous les mardis de 16h00 à 20h00.
- Elle mentionne qu'une publicité sera envoyée à la population afin de former un comité pour l'élaboration de la politique culturelle.
- Concernant la Féerie de Noël, elle mentionne qu'il y a eu de très bons commentaires concernant le conte qui était excellent également pour l'exposition au Garage de la Culture des maisons de monsieur Robert Petit.

**Francine Buisson, conseillère**

- Concernant les activités communautaires et cours offerts, dans tout ce qui suit, démarrage assuré:  
Pilates, Tai-Chi, Sabre, UTA Histoire de peur 2 (vous avez jusqu'au 22 janvier pour les inscriptions), ViActive et tricot. Pour détails, site web de la municipalité sur la page Cours offerts, les heures et dates apparaissent à cet endroit.
- L'infolettre de janvier a été envoyée, une autre suivra en février. En date du 10 janvier 2018, 317 personnes étaient inscrites, abonnées sur le site web. Pour les personnes qui ne sont pas encore adonnées, je vous invite à le faire et si vous avez besoin d'aide, vous pouvez communiquer avec Odette Villemure à la municipalité. Je vous encourage à vous inscrire, car les infolettres ne seront pas toujours envoyées par la poste à cause des coûts et ce n'est pas écologique.
- Elle mentionne que les paniers de bienvenue pour les nouveaux propriétaires résidents permanents ont été abolis. Cette forme de faire changera à compter de 2018, le Comité Familles-Aînés va se rencontrer pour une nouvelle forme. Les paniers de bienvenue ont été abolis, ils étaient remplis de bons et de commanditaires du milieu et avec les années, les commerçants au nombre de coupons, de cadeaux, et gratuits, etc. qu'ils devaient faire c'était peut-être lourd pour eux et pour les personnes qui remplissaient le panier.
- Elle mentionne que la démographie de Saint-Élie-de-Caxton a passé à 2002 personnes soit une augmentation de 33 personnes comparativement à l'année dernière.
- Elle mentionne que jeudi le 18 janvier aura lieu à la MRC de Maskinongé une première rencontre des responsables questions familles-aînés concernant la mise à jour de la Politique Familles-Aînés, dont les plans d'action pour l'ensemble des municipalités de la MRC se sont terminés le 31 décembre dernier.
- Elle mentionne qu'elle a reçu une invitation pour une rencontre au Service d'Accueil des Nouveaux Arrivants immigrants, soit le SANA, celle-ci se tient en même temps que la rencontre des responsables questions familles-aînés, donc je ne pourrai y assister.

**François Beaudry, conseiller**

- Il mentionne que depuis quelque temps nous procédons à l'entretien hivernal des trottoirs. Nous avons fait une rencontre avec le contremaître et journaliers aux travaux publics de la municipalité

afin de trouver une façon économique de déneiger les trottoirs et nous avons trouvé une façon de faire avec une gratte adaptée à l'arrière du tracteur. On essaie aussi de trouver une façon aussi originale pour étendre de l'abrasif sur le trottoir, pour la sécurité des citoyens et des écoliers. Nous avons une solution en vue, mais peut-être pas applicable cette année.

**Jacques Defoy, conseiller**

- Il mentionne que nous avons reçu une lettre de monsieur Bruno Gagnon de la compagnie Vidéotron qui nous informe qu'une consultation publique aura lieu sur le projet de tour de télécommunication. La consultation commencera le 17 janvier prochain, elle s'adresse aux citoyens propriétaires de lots dans un rayon de 357 mètres soit 3 fois la hauteur de la tour projetée. Un avis sera publié dans l'Echo de Maskinongé le 17 janvier prochain. C'est une bonne nouvelle pour les gens perdus au Lac-Long sans téléphone cellulaire, cette période-là achève.

Monsieur le maire mentionne concernant le dossier internet haute vitesse nous sommes à l'étape de la signature des ententes formelles avec les deux gouvernements et par la suite aller chercher le financement complémentaire au niveau de l'institution financière. La réalisation de ce projet devrait se faire à la fin de l'été, début automne 2018.

**6. PRÉSENTATION DES COMPTES :**

10161	SONITEC VORTISAND INC.	ENTRETIEN STATION POMPAGE	1 418.51 \$
10162	SUCCESSION ROLANDE GARCEAU	AUTRES SUBVENTIONS JURIDIQUES	200.00 \$
10163	GELINAS ALAIN	ASSURANCE-EMPLOI	31.18 \$
10164	ANDRE LEMAY	BONIFICATION BÉNÉVOLES	205.00 \$
10165	SYNDICAT REG. DES EEMPL.MUN. MAURICIE CSN	COTISATION SYNDICALE	1 047.39 \$
10166	ABAT EXTERMINATION	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN	488.64 \$
10167	ACCESSOIRES D'AUTO LEBLANC LTEE	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN, ACHAT OUTILS, ENTRETIEN CAMION TRAVAUX PUBLICS	560.25 \$
10168	ALIMENTATION R. AUDET	ALIMENTS, ENTRETIEN ET REPARATION PATINOIRE	26.34 \$
10169	ASSOCIATION DES POMPIERS DE SAINT-ÉLIE	PARTY NOEL	500.00 \$
10170	ATELIERS DE SOUDURE ST-ELIE	ENTRETIEN INSPECTION CAMION NEIGE, ENTRETIEN EQUIPEMENT TRACTEUR	1 727.51 \$
10171	BELANGER SAUVE , AVOCATS	AUTRES SERVICES JURIDIQUES	6 887.34 \$
10172	BELLERIVE JOCELYN	CONTRAT DÉNEIGEMENT CHEMINS	14 151.90 \$
10173	BELLEMARE MOTO	ENTRETIEN REPARATION OUTILS	52.93 \$
10174	BOIVIN & GAUVIN INC.	EQUIPEMENT VETEMENTS DE COMBAT	648.46 \$
10175	BOTELHO JUAN	JETON PREMIERS REpondants	100.00 \$
10176	BUROPLUS, DIVISION COMMERCIALE	FOURNITURES DE BUREAU	347.22 \$
10177	CAMIONS WESTERN STAR MAURICIE INC.	ENTRETIEN INSPECTION CAMION NEIGE	1 679.75 \$
10178	CHEM ACTION INC.	AQUEDUC LOT 2, ENTRETIEN STATION DE POMPAGE	5 012.04 \$
10179	CLOTURES CAMBREK INC.	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN	18.34 \$
10180	CONSULTANT S.B.	REHAB. INST. SEPTIQUES 2017-002	3 937.91 \$

10181	COOKE SERRURIER ENR.	PIÈCES ET ACCESSOIRES TOURISME, ENTRETIEN SENTIER BOTANIQUE	73.12 \$
10182	DISTRIBUT'EAU D.P.	ALIMENTS	103.50 \$
10183	ENGLOBE CORP.	PONCEAU ROUTE DES LACS F7020	317.33 \$
10184	ENTREPRISES SYLVIE DROLET INC.	PIÈCES ET ACCESSOIRES TOURISME	320.51 \$
10185	ENTREPRISES RENE NEWBERRY	CONTRAT DÉNEIGEMENT CHEMINS	23 117.07 \$
10186	ENTREPRISES DE DISTRIBUTION	ALIMENTS	432.31 \$
10187	ENVIRONEX	ANALYSES D'EAU	240.53 \$
10188	LES EQUIPEMENTS MARCEL GELINAS	ENTRETIEN TRACTEUR	28.74 \$
10189	EXCAVATIONS R.M.G. INC.	CONTRAT VIDANGES	5 818.17 \$
10190	FEDERATION QUEBECOISE DES MUN.	PIÈCES, ACCESSOIRES SAMSON/MARCHAND, ENTRETIEN TONDEUSE A GAZON, ÉLECTIONS, SIGNALISATION, FRAIS REPRÉSENTATION CONSEIL, ENTRETIEN CAMION NEIGE	362.80 \$
10191	FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	FRAIS DE MUTATION	40.00 \$
10192	FOURNITURE DE BUREAU DENIS	FOURNITURES DE BUREAU	92.84 \$
10193	GARAGE DESFONDS INC.	ENTRETIEN INSPECTION CAMION NEIGE	2 441.08 \$
10194	GARANT LOUISE-ANDREE ME	AUTRES SERVICES JURIDIQUES	858.59 \$
10195	GARAGE CLAUDE AUGER	ENTRETIEN TRACTEUR	13.80 \$
10196	GARCEAU JEAN	CONTRAT NEIGE TROTTOIRS, DENEIGEMENT BATISSE 2240, PRINCIPALE	373.00 \$
10197	GAUTHIER ROBERT	FRAIS REPRÉSENTATION CONSEIL	843.36 \$
10198	GEROME SANDRA	ALIMENTS, FRAIS DE DÉPLACEMENT DU PERSONNEL	54.09 \$
10199	ANNULÉ		
10200	GROUPE CLR	SYSTÈME DE COMMUNICATION, TÉLÉPAGES	774.73 \$
10201	GROUPE ATTRACTION RADIO INC.	FEERIE DE NOEL	689.85 \$
10202	GROUPE LAFRENIERE TRACTEURS	ENTRETIEN TRACTEUR	154.51 \$
10203	HAMELIN LUCIE	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN MATÉRIEL	73.94 \$
10204	HEBERT-MOREAU ANNE CLAUDE	FORMATION CONGRES INSPECTEUR, FRAIS DE DÉPLACEMENT DU PERSONNEL	207.44 \$
10205	HOCKEY LEMAY / SPI	VETEMENTS DE TRAVAIL	498.22 \$
10206	HOULE SEBASTIEN	JETON PREMIERS REpondants	100.00 \$
10207	IMPRIMERIE GIGNAC OFFSET LTEE	PUBLICATIONS MUNICIPALES	341.48 \$
10208	IMPRIMERIE LEMIRE INC.	FOURNITURES BUREAU IMPRIMES	149.47 \$
10209	JULIEN BELLERIVE & FILS	SABLE, CALCIUM DENEIGEMENT, CONTRAT NEIGE TROTTOIRS, AQUEDUC DOMAINE OUELLET, ENTRETIEN ET REPARATION RÉSEAU	3 567.23 \$
10210	LAFOREST NOVA AQUA	ETUDE AQUEDUC DOMAINE OUELLET	2 219.02 \$
10211	LOCATION CDA INC.	ENTRETIEN REPARATION OUTILS, PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN	847.08 \$
10212	MARCELLIN DIESEL INC.	ENTRETIEN CAMION	239.28 \$

10213	MARCHE RENE SAMSON	SUBVENTION COMITÉ DE LA FAMILLE, ALIMENTS	150.15 \$
10214	MASKIMO CONSTRUCTION INC.	SABLE, CALCIUM DENEIGEMENT	1 822.77 \$
10215	MASKICOM	ENTRETIEN INFORMATIQUE	126.43 \$
10216	MATERIAUX LAVERGNE	FÉERIE DE NOEL	178.18 \$
10217	MAXI METAL INC.	ENTRETIEN CAMION	70.81 \$
10218	ANNULÉ		
10219	MRC DE MASKINONGE	GESTION DES BOUES, FOURNITURES DE BUREAU, ENFOUISSEMENT DÉCHETS, REDEV. ÉLIMINATION/\$22.24 TONNE, PONCEAU CHEMIN DES LOISIRS, ROUTE DES LACS, PROL AQUEDUC RUE LANGLOIS	37 264.81 \$
10220	MUNICIPALITE DE SAINT-MATHIEU	SERVICES RENDUS PAR AUTRES MUNICIPALITÉS	657.04 \$
10221	MUNICIPALITE DE CHARETTE	SERVICES RENDUS PAR AUTRES MUNICIPALITÉS	417.27 \$
10222	MUNICIPALITE DE SAINT-BONIFACE	JONCTION HEROUX/ROUTE DES LACS	5 852.07 \$
10223	MUN. DE SAINT-LEON-LE-GRAND	SALAIRE PRÉVENTIONNISTE	345.38 \$
10224	SANIMONT ENVIRONNEMENT INC.	LOCATION DE MACHINERIE	1 550.09 \$
10225	PELLERIN FREDERIC	DROITS D'AUTEURS ANIMATION	4 880.00 \$
10226	PELLETIER DONALD	JETON PREMIERS REPODANTS	25.00 \$
10227	JULIE PLANTE ENR.	SUBVENTION COMITÉ DE LA FAMILLE	110.00 \$
10228	POMPES À EAU LAUNIER & FILS INC.	ENTRETIEN STATION POMPAGE	29.09 \$
10229	POMPLO	PRODUITS CHIMIQUES	716.03 \$
10230	PONCEAUX MAURICIE	VOIRIE/MATÉRIAUX	683.37 \$
10231	POSTES CANADA	PUBLICATIONS MUNICIPALES	141.34 \$
10232	PROMOTIONS ELKA	FRAIS REPRÉSENTATION CONSEIL	98.88 \$
10233	RIVARD GUY	CONTRAT VIDANGES	70.42 \$
10234	ROBERT BOILEAU INC.	PIÈCES ET ACCESSOIRES PATINOIRE	694.68 \$
10235	SECURITE DE FRANCHEVILLE INC.	SERVICE DE SECURITÉ	228.57 \$
10236	SEL WARWICK INC	SABLE, CALCIUM DÉNEIGEMENT	6 815.69 \$
10237	SERVICES TECHNIQUES INCENDIES PROVINCIAL	TESTS, ECHELLES APRIA, LOCATION MACHINERIE, PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN	1 989.57 \$
10238	SIGNOPLUS INC.	SIGNALISATION ACCESSOIRES	243.75 \$
10239	SNC-LAVALIN	PONCEAU ROUTE DES LACS F7020	321.92 \$
10240	SOCAN	DROITS D'AUTEURS SOCAN	73.00 \$
10241	SOGETEL INC.	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN	80.47 \$
10242	ANNULÉ		
10243	ENERGIES SONIC RN S.E.C.	HUILE A CHAUFFAGE CASERNE, GARAGE, ESSENCE ET DIESEL DENEIGEMENT	5 507.79 \$
10244	GO SPORT	PIÈCES ET ACCESSOIRES PATINOIRE	1 785.56 \$
10245	ANNULÉ		
10246	ANNULÉ		
10247	TEST EAU SOL MJP INC.	REHAB. INST. SEPTIQUES 2017-002	9 991.34 \$
10248	WESTBURNE QUEBEC	PIÈCES, ACCESOIRES ET ENTRETIEN, ENTRETIEN ET REPARATION CENTRE COMMUNAUTAIRE	165.56 \$

10249	ASSOCIATION DES CHEFS	ADHESION ASSOCIATION DES CHEFS	293.19 \$
10250	LA CROIX-ROUGE	CROIX-ROUGE	315.04 \$
10251	FEDERATION QUEBECOISE DES MUN.	ADHESION FQM, FONDS DE DEFENSE	2 102.31 \$
10252	FINANCIERE BANQUE NATIONALE	INTÉRÊTS RÈGLEMENT EMPRUNT VOIRIE ET JARDIN	4 685.63 \$
10253	PG SOLUTIONS INC.	ENTRETIEN INFORMATIQUE, ENTRETIEN LOGICIEL PERMIS ET CARTE	17 717.67 \$
10254	TREMBLAY RACHELLE	FEERIE DE NOEL	50.00 \$
170114	HYDRO-QUEBEC	ECLAIRAGE DES RUES ÉLECTRICITÉ	143.11 \$
170115	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ AQUEDUC	2 023.89 \$
171204	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ BATISSE 2240, PRINCIPALE	847.99 \$
171205	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ SENTIER BOTANIQUE	48.07 \$
171206	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ AQUEDUC SASMSON/MARCHAND	293.21 \$
171207	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ GARAGE DE LA CULTURE	950.11 \$
171207	REVENU QUEBEC	ASSOCIATION DES LOISIRS	779.55 \$
171208	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ MAISON DU CITOYEN, COOP-SANTÉ, B.A.T.	1 056.48 \$
171211	RETRAITE QUÉBEC	RETRAITE MAIRE	200.41 \$
171211	L'UNION VIE	ASSURANCES COLLECTIVES	2 007.74 \$
171211	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ GARAGE MUNICIPAL	457.27 \$
171212	RETRAITE QUÉBEC	RETRAITE MAIRE	200.41 \$
171212	SOGETEL INC.	TÉLÉPHONE MAISON DU CITOYEN, CASERNE, GARAGE, AQUEDUC PRINCIPAL, LOISIR, GARAGE DE LA CULTURE, TÉLÉCOPIEUR, INTERNET CASERNE, VLAN AQUEDUC PRINCIPAL, VLAN AQUEDUC SAMSON/MARCHAND	625.92 \$
171212	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ PATINOIRE	698.91 \$
171218	REVENU CANADA	DAS ASSOCIATION LOISIRS	4 956.75 \$
171215	BELL MOBILITE INC.	CELLULAIRE VOIRIE, INCENDIE, AQUEDUC PRINCIPALE, SAMSON/MARCHAND	65.38 \$
171219	HYDRO-QUEBEC	ELECTRICITE CASERNE	686.44 \$
171219	REVENU QUEBEC	DAS PROV. DECEMBRE 2017	13 187.63 \$
171222	L'UNION-VIE	ASSURANCES COLLECTIVES À PAYER	2 007.74 \$
171222	HYDRO-QUEBEC	ÉELCTRICITÉ CENTRE COMMUNAUTIARE, BIBLIOTHÈQUE	1 161.12 \$
180115	SOGETEL INC.	TÉLÉPHONE MAISON DU CITOYEN, CASERNE, GARAGE, AQUEDUC PRINCIPAL, LOISIR, GARAGE DE LA CULTURE, TÉLÉCOPIEUR, INTERNET CASERNE, VLAN AQUEDUC PRINCIPAL, VLAN AQUEDUC SAMSON/MARCHAND	620.65 \$
180115	BELL MOBILITE INC.	CELLULAIRE VOIRIE, INCENDIE, AQUEDUC PRINCIPALE, SAMSON/MARCHAND	65.38 \$
180116	HYDRO-QUEBEC	ECLAIRAGE DES RUES ÉLECTRICITÉ	962.98 \$
180117	RETRAITE QUÉBEC	RETRAITE MAIRE	200.41 \$
		TOTAL CHÈQUES ET ACCÈS D	226 932.22 \$
		GRAND TOTAL	265 059.32 \$



## RÉSOLUTION 2018-01-07

Sur proposition de madame Charline Plante appuyé par madame Christina Béland  
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

**D'AUTORISER** des déboursés du fonds général de la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton pour les comptes à payer au montant de 189 732.59 \$, les comptes déjà payés au montant de 226 932.22 \$ et les salaires 35 127.10 \$ totalisant la somme de 451 791.91 \$.

Adoptée

### **CERTIFICAT DE CRÉDIT :**

Je, soussignée certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes mentionnés dans ce procès-verbal, ladite liste faisant partie intégrante du procès-verbal de cette assemblée.

---

**Manon Shallow**  
Directrice générale

## **7. RÉSOLUTIONS – ADMINISTRATION :**

### **7.1 RENOUVELLEMENT D'ADHÉSIONS ET DE COTISATIONS ET DE CONTRATS POUR L'ANNÉE 2018**

**ATTENDU** que le début d'une nouvelle année implique des renouvellements d'adhésions, de cotisations et de contrats;

### **RÉSOLUTION 2018-01-08**

Sur proposition de madame Charline Plante appuyé par madame Christina Béland  
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

**QUE** le conseil municipal de Saint-Élie-de-Caxton autorise les paiements ci-dessous représentant les frais d'adhésion ou de cotisation pour l'année 2018 plus les taxes applicables le cas échéant :

- Fédération Québécoise des Municipalités du Québec, cotisation 2018 et fonds de défense 1 828.49 \$
- Québec-Municipal, service internet 2018 280.00 \$
- Association des directeurs municipaux du Québec, adhésion 2018 et assurance 798.00 \$
- Association des chefs en sécurité incendie du Québec, cotisation 2018 Chef incendie 255.00 \$
- Corporation des officiers municipaux du Québec, adhésion 3 employés 740.00 \$
- PG Solutions inc. / entretien et soutien des systèmes et des applications
  - Contrat entretien et soutien applications logiciels (administration)
  - Surveillance copie de sécurité
  - Contrat entretien et soutien applications (données, permis, fosses, etc.) 15 410.00 \$

- Réseau Biblio Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie
  - basés sur 5.08 \$/citoyen + frais soutien Simba 381.84 \$ et frais accès base de données 125 \$

Adoptée

## **7.2 VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES – APPROBATION DE LA LISTE DES IMMEUBLES POUR NON-PAIEMENT DE TAXES ET TRANSMISSION DE LA LISTE À LA MRC DE MASKINONGÉ**

### **RÉSOLUTION 2018-01-09**

Sur proposition de madame Christina Béland appuyé par madame Francine Buisson,  
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

**QUE** le conseil municipal approuve la liste des immeubles pour défaut de paiement de taxes ayant des arrérages de plus d'un an à la date de référence selon la politique de vente au montant de 8 952.10 \$ (soldes taxes 2016 et 2017 incluant les intérêts & pénalités) et en autorise le transfert à la MRC de Maskinongé pour la vente prévue le 12 avril 2018; le tout en conformité avec l'article 1023 du Code municipal.

Adoptée

## **7.3 REPRÉSENTANTS POUR LA VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES**

### **RÉSOLUTION 2018-01-10**

Sur proposition de monsieur François Beaudry appuyé par monsieur Jacques Defoy  
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

**QUE** le conseil municipal nomme la directrice générale et la secrétaire-trésorière adjointe pour enchérir au nom de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton lors de la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes du 12 avril 2018.

Adoptée

## **7.4 RÉSOLUTION AUTORISANT LE PERFECTIONNEMENT *Les impacts de l'adoption du projet de loi 122 sur le travail du directeur général et secrétaire-trésorier***

### **RÉSOLUTION 2018-01-11**

Sur proposition de monsieur François Beaudry appuyé par madame Francine Buisson  
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

**D'AUTORISER** la directrice générale et secrétaire-trésorière à participer au perfectionnement de 2 jours, offert par l'Association des Directeurs Municipaux du Québec qui se tiendra en salle le 28 février et le 1<sup>er</sup> mars 2018 à Trois-Rivières; toutes les dépenses inhérentes à cette formation seront assumées par la municipalité.

Adoptée

## **7.5 SOCIÉTÉ D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIVITÉS, CENTRE DE LA MAURICIE – CONTRIBUTION ANNUELLE**

### **RÉSOLUTION 2018-01-12**

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyé par monsieur Jacques Defoy  
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

**D'AUTORISER** qu'un montant de 1 000 \$ soit accordé à la SADC – Société d'aide au développement des collectivités – Centre de la Mauricie pour la contribution du soutien au développement et à la maintenance du Centre d'accès communautaire Internet (CACI) de Saint-Élie-de-Caxton pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2018 au 31 mars 2019.

Adoptée

## **7.6 CONCOURS MAISONS ILLUMINÉES 2017**

La Conseillère madame Francine Buisson procède au tirage du gagnant du concours dans le cadre de la Fête de Noël.

Elle souligne la participation de 76 personnes au concours, félicitant et souhaitant bonne chance aux participants :

### **RÉSOLUTION 2018-01-13**

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyé par madame Charline Plante  
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

**D'OFFRIR** un montant de 50 \$ à la personne gagnante du concours Maisons illuminées 2017 soit madame Rachel Tremblay, 100, avenue de la Plage.

Adoptée

## **7.7 OFFRE DE SERVICE DE CONSULTATION EXPRESS / BÉLANGER SAUVÉ, S.E.N.C.R.L.**

**ATTENDU** que la municipalité souhaite adhérer à l'entente de service de consultation express proposée par Me Marc Roberge du cabinet Bélanger Sauvé s.e.n.c.r.l. de Trois-Rivières en date du 15 janvier 2018;

**ATTENDU** que cette proposition fait état des services juridiques suivants, mis à la disposition de la municipalité, moyennant un montant forfaitaire de 500,00 \$ par année, plus taxes :

*Service de consultation express, qui permet à Monsieur Robert Gauthier, maire, aux inspecteurs ainsi qu'à la directrice générale, de contacter le cabinet pour obtenir des opinions verbales sur des sujets courants nous touchant et qui ne nécessitent pas de recherches approfondies. Ce service inclut également une rencontre annuelle avec les membres du conseil.*

**ATTENDU** qu'il appert que cette proposition est avantageuse pour la municipalité;

### **RÉSOLUTION 2018-01-14**

Sur proposition de monsieur François Beaudry appuyé par madame Christina Béland  
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

**QUE** le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante pour valoir à toutes fins que de droit;

**D'ADHÉRER** au service de consultation express pour l'année 2018 et de retenir en conséquence les services de Bélanger Sauvé, s.e.n.c.r.l., selon les termes de la lettre du 15 janvier 2018.

Adoptée

## **8 RÉSOLUTIONS LOISIRS / CULTURE / TOURISME :**

### **8.1 FLORICULTURE H.G. GAUTHIER INC. - SOUMISSION POUR L'ENTRETIEN HORTICOLE DU SENTIER BOTANIQUE SAISON 2018**

#### **RÉSOLUTION 2018-01-15**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a reçu une soumission pour l'entretien horticole du sentier botanique pour la saison 2018;

Sur proposition de madame Charline Plante appuyé par madame Francine Buisson  
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

**D'ACCEPTER** la soumission de Floriculture H.G. Gauthier inc., soumise à la municipalité par courriel le 11 septembre 2017 au montant de 5 570.00 \$ plus les taxes applicables, pour tous les travaux tel que décrit dans ladite soumission.

Adoptée

### **8.2 RÉSOLUTION AUTORISANT LE DÉPÔT D'UN PROJET DANS LE CADRE DU FONDS D'APPUI AU RAYONNEMENT DES RÉGIONS (FARR) / DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE COMMUNE AVEC RÉSEAU BIBLIO DU CENTRE-DU-QUÉBEC, DE LANAUDIÈRE ET DE LA MAURICIE**

**ATTENDU** que le local de bibliothèque ne rencontre pas les normes de qualité des bibliothèques publiques québécoises;

**ATTENDU** que les caractéristiques actuelles de la bibliothèque ne permettent pas l'actualisation de ses services;

**ATTENDU** que certains équipements de la bibliothèque sont désuets;

**ATTENDU** que les services aux usagers nécessitent de plus en plus d'équipements technologiques;

**ATTENDU** que l'apport de la culture est d'une importance capitale pour notre communauté;

**ATTENDU** que l'étendue régionale du rayonnement de la culture passe par le Réseau BIBLIO CQLM, en matière de bibliothèque;

**ATTENDU** que le programme *Fonds d'appui au rayonnement des régions* (FARR) soutient les initiatives, par le biais du Réseau BIBLIO CQLM, permettant l'amélioration des infrastructures culturelles;

## RÉSOLUTION 2018-01-16

Sur proposition de madame Charline Plante appuyé par madame Christina Béland  
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

**QUE** la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton dépose une demande d'aide financière au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, par le biais du Réseau BIBLIO CQLM, dans le cadre du programme *Fonds d'appui au rayonnement des régions*;

**QUE** la directrice générale, madame Manon Shallow agisse comme mandataire au dossier et qu'elle soit autorisée à signer, pour et au nom de la municipalité, tout document relatif à cette demande d'aide financière.

Adoptée

### 8.3 RÉSOLUTION AUTORISANT LE DÉPÔT D'UN PROJET DANS LE CADRE DU FONDS D'APPUI AU RAYONNEMENT DES RÉGIONS (FARR) / PROJET PARC / LOT 3 983 448

**ATTENDU** que la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton souhaite réaliser un projet appelé Parc Nature et Culture, en plein cœur de son village, préservant un espace naturel récemment acquis, sa faune, sa flore et ses paysages;

**ATTENDU** que ce projet a plusieurs objectifs, dont celui de contribuer au développement de l'offre touristique, dont celui de mettre en valeur l'histoire et le patrimoine de la municipalité, tout en rassemblant des artistes et des artisans, tout en créant des espaces de création ou des œuvres collectives et bien plus;

**ATTENDU** que la municipalité et la population de Saint-Élie-de-Caxton a le privilège de bénéficier d'un rayonnement hors du commun, qui lui permet de se réaliser et de se démarquer tout en respectant son authenticité;

**ATTENDU** que le programme *Fonds d'appui au rayonnement des régions* (FARR) soutient les initiatives, qui contribue à l'attractivité des milieux de vie qui bonifie les conditions liées au désir de séjourner dans un milieu à des fins touristiques, ou encore de s'y établir ou d'y demeurer et de contribuer à sa prospérité;

## RÉSOLUTION 2018-01-17

Sur proposition de monsieur Jacques Defoy appuyé par madame Francine Buisson  
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

**QUE** la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton dépose une demande d'aide financière au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, dans le cadre du programme *Fonds d'appui au rayonnement des régions*, pour son projet Parc Nature et Culture;

**QUE** la directrice générale, madame Manon Shallow agisse comme mandataire au dossier et qu'elle soit autorisée à signer, pour et au nom de la municipalité, tout document relatif à cette demande d'aide financière.

Adoptée

#### **8.4 RÉSOLUTION AUTORISANT LE DÉPÔT D'UN PROJET DANS LE CADRE DU VOLET NATURE ET AVENTURE DU PROGRAMME DE SOUTIEN AUX STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE (PSSDT) DU MINISTÈRE DU TOURISME**

**ATTENDU** que la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton souhaite réaliser un projet appelé Parc Nature et Culture, en plein cœur de son village, préservant un espace naturel récemment acquis, sa faune, sa flore et ses paysages;

**ATTENDU** que ce projet a plusieurs objectifs, dont celui de contribuer au développement de l'offre touristique et dont celui de mettre en valeur l'histoire et le patrimoine de la municipalité, tout en rassemblant des artistes et des artisans, tout en créant des espaces de création ou des œuvres collectives et bien plus;

**ATTENDU** que la municipalité et la population de Saint-Élie-de-Caxton a le privilège de bénéficier d'un rayonnement hors du commun, qui lui permet de se réaliser et de se démarquer tout en respectant son authenticité;

**ATTENDU** que le programme de soutien aux stratégies de développement touristique (PSSDT) du ministère du Tourisme, soutient les initiatives qui contribuent à développer et renforcer l'offre touristique québécoise afin de faire du tourisme une industrie concurrentielle, durable, innovante et attractive pour les visiteurs du Québec et pour ceux des marchés extérieurs;

#### **RÉSOLUTION 2018-01-18**

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyé par monsieur Jacques Defoy  
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

**QUE** la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton dépose une demande d'aide financière au ministère du tourisme, dans le cadre du volet 3 *Appui à la Stratégie de mise en valeur du tourisme de nature et d'aventure* du programme de soutien aux stratégies de développement touristique (PSSDT) pour son projet Parc Nature et Culture;

**QUE** la directrice générale, madame Manon Shallow agisse comme mandataire au dossier et qu'elle soit autorisée à signer, pour et au nom de la municipalité, tout document relatif à cette demande d'aide financière

Adoptée

#### **8.5 RÉSOLUTION MANDAT – RESPONSABILITÉS DES ACTIVITÉS DU 5 À 7 DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON**

#### **RÉSOLUTION 2018-01-19**

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyé par madame Christina Béland  
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

**D'OCTROYER** le mandat à la conseillère Charline Plante pour les activités du 5 à 7 de la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton, qui seront au nombre de douze (12) pour la saison 2018.

**DE LUI DONNER** également le mandat de signer les contrats pour et au nom de la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton avec les artistes pour la saison 2018 et d'offrir 500\$ par représentation aux artistes.

**D'AUTORISER** le prêt de la Fontaine Caxtonienne sur le terrain du Garage de la Culture pour les activités du 5 à 7, une demande de permis auprès de la Régie des Alcools, des courses et des jeux du Québec est requise. Madame Plante est également chargée de voir à la logistique organisationnelle de la Fontaine Caxtonienne pour les activités du 5 à 7 et de voir à toutes autres responsabilités inhérentes à l'organisation de cet évènement.

Adoptée

#### **8.6 RÉSOLUTION – EXPOSITION AU GARAGE DE LA CULTURE SAISON 2018**

**ATTENDU** qu'il faut prévoir l'exposition qui sera présentée dans le garage de la culture pour 2018;

##### **RÉSOLUTION 2018-01-20**

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyé par madame Christina Béland  
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

**QUE** le conseil municipal accepte que l'exposition au Garage de la Culture pour la saison touristique 2018, soit celle de monsieur Marcel Goudreau, sculpteur; conformément au cachet demandé au montant de 1 000 \$.

Adoptée

#### **8.7 RÉSOLUTION AUTORISANT LE DÉPÔT D'UN PROJET DANS LE CADRE DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES (FDT)**

**ATTENDU** que la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton souhaite réaliser un projet appelé Parc Nature et Culture, en plein cœur de son village, préservant un espace naturel récemment acquis, sa faune, sa flore et ses paysages;

**ATTENDU** que ce projet a plusieurs objectifs, dont celui de contribuer au développement de l'offre touristique et dont celui de mettre en valeur l'histoire et le patrimoine de la municipalité, tout en rassemblant des artistes et des artisans, tout en créant des espaces de création ou des œuvres collectives et bien plus;

**ATTENDU** que la municipalité et la population de Saint-Élie-de-Caxton a le privilège de bénéficier d'un rayonnement hors du commun, qui lui permet de se réaliser et de se démarquer tout en respectant son authenticité;

**ATTENDU** que le Fonds de développement des Territoires (FDT), conformément à l'entente conclue entre le gouvernement du Québec et chaque MRC, soutient les initiatives qui contribuent à la mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique et environnemental;

##### **RÉSOLUTION 2018-01-21**

Sur proposition de monsieur Jacques Defoy appuyé par madame Charline Plante  
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

**QUE** la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton dépose une demande d'aide financière à la MRC de Maskinongé, dans le cadre du Fonds de Développement des territoires (FDT), pour son projet Parc Nature et Culture;

**QUE** la directrice générale, madame Manon Shallow agisse comme mandataire au dossier et qu'elle soit autorisée à signer, pour et au nom de la municipalité, tout document relatif à cette demande d'aide financière

Adoptée

## **9 RÉSOLUTIONS – TRAVAUX PUBLICS / SERVICE INCENDIE**

### **9.1 RÉSOLUTION AUTORISANT UN ACHAT D'ÉQUIPEMENT POUR LE SERVICE INCENDIE**

**ATTENDU** que la municipalité a l'opportunité d'acquérir pour le service incendie, un équipement servant lors d'intervention soit une caméra thermique, un démonstrateur pour le prix d'un neuf ayant toutefois la même garantie de deux (2) ans et qui est en excellente condition;

#### **RÉSOLUTION 2018-01-22**

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyé par monsieur François Beaudry  
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

**D'AUTORISER** l'achat d'une caméra thermique de marque Scott, tel que décrit dans la soumission no. SOUM038622 datée du 29 novembre 2017, du fournisseur L'Arsenal au prix de 4 500.00 \$ plus les taxes applicables.

Adoptée

### **9.2 RÉSOLUTION POUR LE DÉPÔT D'UNE PROGRAMMATION DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC (TECQ 2014-2018)**

**ATTENDU** que la Municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014-2018;

**ATTENDU** que la Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

#### **RÉSOLUTION 2018-01-23**

Sur proposition de monsieur François Beaudry appuyé par monsieur Jacques Defoy  
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

**QUE** la Municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

**QUE** la Municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuables à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;



**QUE** la Municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

**QUE** la Municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;

**QUE** la Municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvés par la présente résolution;

**QUE** la municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

Adoptée

## **10 RÉSOLUTIONS / URBANISME :**

### **10.1 NOMINATION ET RENOUVELLEMENT DE MANDATS - MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME**

Reporté à une séance ultérieure.

### **10.2 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 2018-01 – 4270 ROUTE DES LACS**

#### **DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 2018-01 – 4270 ROUTE DES LACS**

**ATTENDU** qu'un avis a été publié en date du 6 décembre 2017, selon les normes prescrites par la loi sur l'Aménagement et l'Urbanisme;

**ATTENDU** que les membres du conseil municipal ont pris connaissance de la demande de dérogation mineure soumise par mesdames Patricia et Diane Brouard;

**ATTENDU** la demande de dérogation mineure présentée pour le lot 3 983 677 visant à régulariser l'implantation d'un gazebo à 3.10 mètres de la ligne des hautes eaux plutôt que les 10 mètres prévus;

**ATTENDU** que cette construction a fait l'objet d'un permis de construction portant le numéro 2004-0095;

**ATTENDU** que lors de la construction la réglementation permettait de réduire l'implantation dans la rive à 5 mètres plutôt que les 10 mètres actuels;

**ATTENDU** que l'implantation du gazebo dans la rive à cette époque ne nécessitait pas une implantation effectuée par un professionnel;

**ATTENDU** que la distance a été mesurée à partir de l'eau et non de la ligne sinueuse de la propriété;

**ATTENDU** que les travaux ne semblent pas avoir été effectués de mauvaise foi;

## RÉSOLUTION 2018-01-24

Sur proposition de madame Christina Béland appuyé par monsieur Jacques Defoy  
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

**DE PERMETTRE** de réduire l'implantation du gazebo à 3.20 mètres plutôt que les 10 mètres prévus à l'article 20.3 du règlement de zonage 2010-012, entérine la résolution 2018-01-03 du C.C.U. et accepte la dérogation mineure 2018-01 tel que demandée et selon les recommandations du C.C.U.

Adoptée

### 10.3 DEMANDE DE SERVITUDE – ROUTE DES LACS LOT 3 983 677

**ATTENDU** la demande de mesdames Diane Brouard et Patricia Brouard propriétaires de l'immeuble sise sur le lot 3 983 677;

**ATTENDU** qu'en 1992 un permis a été délivré concernant un hangar à bois, celui-ci devant être construit à 20 pieds de l'emprise de la route et il a été implanté à plus de 20 pieds de la chaussée, toutefois il empiète sur le terrain de la municipalité;

**ATTENDU** que le terrain est d'une superficie très réduite et il se trouve en bordure d'un lac et le déplacement du bâtiment nécessiterait une dérogation pour son implantation, soit dans la marge avant ou dans la rive et exigerait la circulation de machinerie lourde sur le champ d'épuration;

**ATTENDU** qu'il serait préférable d'accorder une servitude à la propriété concernant l'emplacement du hangar à bois;

## RÉSOLUTION 2018-01-25

Sur proposition de madame Christina Béland appuyé par monsieur Jacques Defoy  
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

**D'ACCEPTER** la demande servitude de mesdames Diane Brouard et Patricia Brouard pour leur hangar à bois sis sur le lot 3 983 677 pour la durée de vie du bâtiment implanté et **D'AUTORISER** le maire et la directrice générale à signer tous les documents requis en regard de cette servitude dont les frais seront à la charge des demandeurs.

Adoptée

### 10.4 RÉSOLUTION MILIEUX HUMIDES – FINANCEMENT DES NOUVELLES RESPONSABILITÉS

**ATTENDU** que la Politique gouvernementale de consultation et d'allègement administratif à l'égard des municipalités précise que le gouvernement doit faire une analyse économique des coûts lorsqu'une mesure gouvernementale est susceptible d'entraîner une hausse importante de responsabilités pour une municipalité;

**ATTENDU** la sanction le 16 juin 2017 de la *Loi n° 132 concernant la conservation des milieux humides et hydriques* par le gouvernement du Québec;

**ATTENDU** que cette loi oblige les MRC à assumer une nouvelle responsabilité, soit l'adoption et la gestion d'un plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH);

**ATTENDU** que la MRC aura 5 ans pour élaborer son PRMHH et que ce dernier devra être révisé tous les 10 ans;

**ATTENDU** que les MRC devront compléter l'identification des milieux humides et hydriques;

**ATTENDU** l'ampleur de la tâche en termes de ressources financières et humaines afin de porter à bien cette responsabilité imposée;

**ATTENDU** qu'aucune compensation financière n'est actuellement prévue pour aider les MRC à répondre à cette obligation;

**ATTENDU** que les compensations financières systématiques prévues dans les mesures transitoires du projet de loi n° 132 peuvent avoir des impacts financiers importants pour les MRC et les municipalités;

**ATTENDU** que les MRC et municipalités interviennent régulièrement dans les milieux hydriques et humides dans l'exercice de leur compétence relative à la gestion des cours d'eau, ou pour entretenir des infrastructures qui, dans certains cas, appartiennent au gouvernement du Québec.

#### **RÉSOLUTION 2018-01-26**

Sur proposition de monsieur Jacques Defoy appuyé par monsieur François Beaudry  
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

**DE DEMANDER** au MDDELCC une analyse des coûts pour la réalisation des plans de gestion et de conservation des milieux humides et hydriques ainsi que des impacts financiers pour les municipalités de la mise en œuvre des dispositions de la loi;

**DE DEMANDER** au gouvernement du Québec un financement adéquat pour permettre aux MRC de compléter l'identification des milieux humides;

**DE DEMANDER** demander au gouvernement du Québec d'octroyer une aide financière aux MRC afin d'assumer les coûts reliés à la réalisation et à la gestion du plan régional des milieux humides et hydriques;

**DE DEMANDER** au gouvernement une exemption au régime de compensation prévu à la *Loi n° 132* pour les MRC et les municipalités dans le cadre de la réalisation de travaux relevant de l'exercice de leurs compétences et pour la réalisation de travaux d'infrastructures publiques;

**DE DEMANDER** à l'ensemble des MRC du Québec d'adopter et de transmettre cette résolution à la ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ainsi qu'au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Adoptée

#### **10.5 RÉSOLUTION DÉCLARATION COMMUNE – FORUM DES COMMUNAUTÉS FORESTIÈRES**

**ATTENDU** que les économies de la forêt procurent des emplois directs à plus de 106 000 personnes et représentent 2,8 % de l'économie québécoise;

**ATTENDU** que les activités économiques qui forment les économies de la forêt contribuent à plus de 9,5 milliards de dollars à l'économie québécoise, dont près de 1 milliard lié à l'exploitation de produits forestiers non ligneux et aux activités récréatives;

**ATTENDU** que le Forum des communautés forestières organisé par la FQM, qui s'est tenu à Québec le 28 novembre dernier, s'est conclu par la signature d'une déclaration commune par plus de 14 signataires représentatifs des différentes activités économiques liées à la forêt;

#### **RÉSOLUTION 2018-01-27**

Sur proposition de madame Christina Béland appuyé par madame Charline Plante  
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

**D'APPUYER** la déclaration commune adoptée lors du Forum des communautés forestières 2017;

**DE DEMANDER** à la FQM de mener les actions nécessaires visant la réalisation des engagements issus de la déclaration commune du Forum des communautés forestières 2017;

**DE TRANSMETTRE** cette résolution au premier ministre du Québec (c.c. MDDELCC, MFFP, MFQ, MESI, MAPAQ, MAMOT) et au premier ministre du Canada.

Adoptée

#### **10.6 RÉSOLUTION RELATIVE AU MANDAT POUR LA RECHERCHE EN EAU – PROJET AQUEDUC DOMAINE OUELLET**

**ATTENDU** que la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton mandatait, par la résolution 2017-11-298 la firme LNA Hydrogéologie, pour procéder à la recherche en eau pour le projet d'aqueduc Domaine Ouellet;

**ATTENDU** qu'à partir des échantillons de sols, les courbes granulométriques du sable intercepté indiquent qu'il est requis de concevoir un puits multitubé;

**ATTENDU** que dans la soumission de cette firme, il était prévu des honoraires pour superviser la construction d'un puits télescopique, sur une durée de deux (2) jours pour des honoraires de 4 000 \$ et qu'il faut prévoir quatre (4) jours de supervision pour la construction d'un puits multitubé, dont les honoraires révisés s'élèvent à 5 700\$;

#### **RÉSOLUTION 2018-01-28**

Sur proposition de monsieur François Beaudry appuyé par madame Christina Béland  
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

**DE MODIFIER** le contrat de recherche en eau de la firme LNA Hydrogéologie, pour un montant de 1 700\$ additionnel, afin de couvrir les honoraires révisés pour la supervision de la construction d'un puits multitubé.

Adoptée

#### **11 DIVERS / AFFAIRES NOUVELLES:**

Aucun élément.

## 12 PÉRIODE DE QUESTIONS :

### NICOLE GARCEAU

- Pourquoi les demandes de subventions pour certains projets qui seront discutés à la soirée publique de consultation sont déjà demandées?

### SÉBASTIEN HOULE

- Est-ce qu'un inventaire de nos besoins a été fait?

### JOHANNE PINARD

- Pourquoi engager un directeur au tourisme, culture? Les résolutions ont déjà été adoptées ce soir. Si on engage une personne, ça doit être pour qu'elle voit les besoins.
- Est-ce que le rapport touristique a été classé dans un classeur et c'est terminé?

### NICOLE GARCEAU

- Pourquoi il n'y a personne de Saint-Élie dans la montagne du calvaire?

### RICHARD PLANTE

- Merci de demander les subventions à l'avance.

### SÉBASTIEN HOULE

- Concernant l'embauche du directeur au tourisme sur les ondes du 103.1, vous avez mentionné qu'un des mandats sera d'établir de nouvelles structures, ai-je bien compris?

### GILBERT GUÉRIN

- Est-ce qu'il y aura un temps de recul entre le 22 janvier, soirée de consultation publique et les projets, soit un temps pour décider ensemble?
- Mettre en place une politique culturelle, est-ce que ça été fait à l'envers puisque le plan d'action a été présenté avant la politique?
- Peut-on prendre connaissance du plan d'action?

### MARIE-THÉRÈSE BEAUDOIN

- Peut-on avoir une copie du rapport touristique?

### RÉJEAN RIOPEL

- Félicitation de prendre des précautions pour les demandes de subvention.

### SÉBASTIEN HOULE

- Je tiens à vous rappeler que nous avons bénéficié d'une énorme subvention pour le 150<sup>ième</sup>.

## 12.1 PÉRIODE DE SUGGESTIONS

### NICOLE GARCEAU

- Former des comités pour les projets.

**13 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE.**

**RÉSOLUTION 2018-01-29**

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyé par monsieur François Beaudry  
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

**QUE** le conseil municipal lève l'assemblée à 21h35.

Adoptée

---

Robert Gauthier, Maire

---

Manon Shallow  
Directrice générale et secrétaire-Trésorière